

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
04/4/25
DOSSIER N°5699**

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU**

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
Vu la délibération N°05/5/25 du Conseil général du 12 décembre 2005 relative à la modification du règlement du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau ;
Vu la délibération N° 12/3/18 du Conseil Départemental du 16 décembre 2016,*

Vu la délibération N° 12/3/28 du Conseil Départemental du 16 décembre 2022,
 VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2023-04/4/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
 VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes au titre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau :

DISCIPLINES	MONTANTS ACCORDES
<u>Athlétisme</u>	
TCHAO-AGO Alexandre	600 €
WALLET Marianna	200 €
WALLET Thomasz	200 €
<u>Badminton</u>	
CALVAGNAC Bastien	200 €
CALVAGNAC Maëlle	200 €
GERMAIN Léane	200 €
PELLE-MANCEAU Lyzée	300 €
TRIOUILLIER Lily Rose	400 €
<u>Basket-ball</u>	
BIDET Angèle	400 €
SAMMARTANO Lise	350 €
<u>Canoë-Kayak</u>	
DE MATTEIS Alexia	300 €
<u>Cyclisme</u>	
AUMEUNIER Lucas	200 €
CHAZALY Raphaël	500 €
CHENEVAL Loan	Rejet
CORNILLON Nathan	400 €
DAVID Antoine	200 €
DELARBRE Lucas	200 €
DEVAUD Martin	350 €
DURSAP Robin	200 €
FABREGUE Lilou	500 €
GANE Enzo	200 €
HAMON Nicolas	500 €
LAQUEBE Amélie	300 €
LAURENT Joseph	200 €
LEYLAVERGNE Dario	200 €
LUINAUD Romain	200 €
MARTINS Alexandre	500 €
MATHE Marvin	200 €
MEYNARD Maxime	300 €
ONESTI Olivia	600 €
RIBOULET Alex	200 €
VADIC Baptiste	500 €
<u>Equitation</u>	
PARRAIN Mareva	250 €

Football	
KHARRADJI Rayen	300 €
SPILMONT-ARANJO Emelyne	400 €
Handisports	
TRIBET Joël	300 €
Motocyclisme	
JOYON Léo	600 €
VILLATTE Thomas	200 €
Natation	
VANSUYPEENE Faustine	300 €
Pêche Sportive	
MORALES Owen	300 €
Sports Automobile	
LAFOSSE Élodie	300 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions avec les bénéficiaires établies selon le modèle « type » annexé à la présente délibération ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 65 article par nature 65748 Fonction 326.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET